

A joindre à la demande de permis d'urbanisme dans le cas d'unités PEB neuves, d'unités PEB rénovées lourdement et d'unités PEB rénovées simplement avec architecte

Les références législatives

Ce formulaire résulte de l'application de l'Ordonnance du 2 mai 2013 (CoBrACE) et de ses arrêtés d'exécution qui transposent la directive 2010/31/UE. Ces textes sont disponibles sur le site de Bruxelles-Environnement.

Les exigences PEB

Toute unité PEB doit respecter des exigences en fonction de sa nature des travaux, de son affectation et des éventuelles dérogations.

Les procédures PEB à ce stade du projet

- Transmettre une proposition PEB avec la demande de permis d'urbanisme à l'autorité délivrante du permis d'urbanisme.
- Transmettre une notification PEB de début des travaux au plus tard 8 jours avant le début des travaux :
 - à Bruxelles-Environnement dans le cas d'unités PEB neuves (UN) et d'unités PEB rénovées lourdement (URL)
 - à l'autorité délivrante du permis d'urbanisme dans le cas d'unités PEB rénovées simplement (URS)
 - à Bruxelles-Environnement si la recommandation "projet avec des unités PEB de plusieurs natures des travaux dont au moins une URS" est choisie
- Transmettre une déclaration PEB au plus tard 2 mois après la réception provisoire des travaux (ou au plus tard 6 mois après la fin des travaux) :
 - à Bruxelles-Environnement dans le cas d'unités PEB neuves (UN) et d'unités PEB rénovées lourdement (URL)
 - à l'autorité délivrante du permis d'urbanisme dans le cas d'unités PEB rénovées simplement (URS)

CADRE 1 - DONNÉES ADMINISTRATIVES

Données du projet

Adresse : Rue Pierre Longin, 1
Anderlecht, 1070

Demandeur du Permis d'Urbanisme

Dénomination Administration communale d'Anderlecht - Service bâtiments et logements
Numéro d'entreprise :
Représenté(e) par : Mr DE SCHEPPER Mario
Adresse : Rue du Transvaal, 21
Anderlecht 1070 - Belgique

Architecte

Dénomination Atelier des Architectes Associés
Représenté(e) par : Mr De Windt Yves
Adresse : Rue de Neerpedestraat, 861
Anderlecht 1070 - Belgique

Conseiller PEB

Dénomination BEOS S.A.
Représenté(e) par : Mme Jossa Alix
Numéro d'agrément : PEBPM-1554704
Adresse : Route du Condroz, 404
Angleur 4031 - Belgique
Téléphone : 043666040
Email : a.jossa@beos.be

CADRE 2 : ANALYSE PEB DU PROJET

2.1 Bâtiments et locaux hors réglementation PEB

Des bâtiments ou locaux peuvent être exclus du champ d'application de la réglementation PEB (CoBrACE 2.2.1)

Absence de bâtiments ou de locaux exclus de la réglementation PEB

2.2 Division du projet

Bâtiment Ecole (11.121,20 m²)*

Rue Pierre Longin, 1 - 1070 Anderlecht

Nom de l'unité PEB	Bte / ref	Affectation	Nature des travaux	Surface plancher (m ²)	Surface de déperdition thermique			travaux aux installations techniques
					Totale (m ²)	Rénovée neuve-reconstruite (m ²)**	Ratio (%)	
Ecole - Rénovation	-	Unité PEB Non-résidentielle	URL	4.425,50	5.921,64	4.711,28	79,56	Oui
Conciergerie - Rénovation	-	Unité PEB Habitation individuelle	URL	128,84	196,93	196,93	100,00	Oui
Ecole - Extension	-	Unité PEB Non-résidentielle	UN	6.566,86	10.180,29	-	-	-

Détail des parties fonctionnelles ***

Nom de l'unité PEB	Nom de la partie fonctionnelle	Fonction	Surface plancher (m ²)
Ecole - Extension	Partie fonctionnelle8	Enseignement	6.566,86

*La surface des volumes non protégés est comprise dans la surface du bâtiment

** A partir de juillet 2017, en UAN seules les surfaces de déperdition thermique neuves et/ou reconstruites sont considérées.

*** D'application uniquement pour les unités PEN (Unité PEB non-résidentielle UN et UAN)

2.3 Surfaces plancher des unités PEB du projet

Surface plancher des unités PEB neuves (UN):	6566,86 m ²
Surface plancher des unités PEB assimilées à du neuf (UAN):	0,00 m ²
Surface plancher des unités PEB rénovées lourdement (URL):	4554,34 m ²
Surface plancher des unités PEB rénovées simplement (URS):	0,00 m ²

Surface plancher totale des unités:	11121,20 m ²

2.4 Conseiller PEB

Un conseiller PEB est requis et a été désigné

2.5 Etudes de faisabilité

Une étude de faisabilité est requise

Aucune étude de faisabilité intégrée n'est requise



PROPOSITION PEB

2.6 Biens classés ou inscrits sur la liste de sauvegarde

Pour les biens classés ou inscrits sur la liste de sauvegarde, l'autorité délivrante peut déroger de façon totale ou partielle aux exigences PEB (CoBrACE Art. 2.2.4 §4)

Le projet ne comprend pas de bien classé ou inscrit sur la liste de sauvegarde.

2.7 Dérogations aux exigences PEB

Les demandes de dérogation peuvent être introduites jusqu'à la notification du début des travaux auprès de l'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement pour les unités PEB neuves, assimilées à du neuf ou rénovées lourdement (CoBrACE Art. 2.2.4 §1 à 3)

Absence de dérogation

2.8 Exigences par unité PEB

Ce tableau présente les exigences à respecter pour chaque unité PEB en fonction des données encodées

Bâtiment Ecole (11.121,20 m²) Rue Pierre Longin, 1 - 1070 Anderlecht							
Unité PEB	Nature des travaux	U/R	BNC	CEP	Etech	Ventil	Surch
Ecole - Rénovation	URL	●	-	-	-	●	
Dérogation:		-	-	-	-	-	-
Conciergerie - Rénovation	URL	●	-	-	-	●	
Dérogation:		-	-	-	-	-	-
Ecole - Extension	UN	●	-	●	●	●	
Dérogation:		-	-	-	-	-	-

CADRE 3 - IMPACT PEB SUR LE RESPECT DES PRESCRIPTIONS URBANISTIQUES

Description des mesures (éléments liés à l'énergie et au climat intérieur) envisagées dans le cadre du COBRACE (Livre 2 Titre 2) ayant un impact sur le respect des prescriptions urbanistiques applicables à la demande de PU

Aucun impact du respect des exigences PEB sur le respect des prescriptions urbanistiques

CADRE 4 - DETAILS DES EXIGENCES PEB POUR LES URS

Aucune Unité rénovée simplement



PROPOSITION PEB

CADRE 5 - ANNEXES ET SIGNATURES

Liste des annexes

Type d'annexe	Identifiant de l'annexe
Plans parties fonctionnelles avant et après assimilation	Extension
Plans parties fonctionnelles avant et après assimilation	Rénovation
Plans parties fonctionnelles avant et après assimilation	Extension

Signature

Je soussigné, Mr DE SCHEPPER Mario, demandeur du permis d'urbanisme

- déclare avoir pris connaissance des exigences PEB et des procédures PEB d'application
- déclare avoir reçu une étude de faisabilité
- certifie que les renseignements repris au présent formulaire sont sincères et exacts

Date :

Signature :

Le présent formulaire est à joindre à la demande de permis d'urbanisme

